

# Un état des lieux des pesticides dans Les outre-mer

12 janvier 2022

Cet article, publié en décembre 2021 dans *Écologie & politique*, propose un état des lieux de la présence des pesticides dans les territoires d'outre-mer. Issu d'une revue de la littérature, il met en exergue trois résultats. Le premier a trait à la surexposition des ultra-marins aux pesticides, associée à diverses pratiques. C'était le cas de l'épandage aérien, de 1958 à 2014 : en 2008, de 13 à 40 % de la surface (en hectares équivalents, deux épandages sur 1 ha donnant 2 ha équivalents) de la Martinique et de la Guadeloupe étaient concernés, contre 1 % en Champagne-Ardenne, région métropolitaine où l'épandage était pourtant le plus intensif. En 2017, les îles antillaises figuraient aussi en tête des classements en termes d'usage du glyphosate. De plus, la France continentale et les outre-mer (à l'exception des Antilles) sont différemment dotés en matière de production de données (points de mesure, laboratoires). Enfin, l'effectivité du droit de vivre dans un environnement sain, conféré par la Charte de l'environnement (2004), à valeur constitutionnelle, se heurte notamment à « une tendance historique » qui voit, dans les territoires ultramarins, certains « producteurs agricoles considérer la dérogation comme la norme ».

Source : [Écologie & politique](#)